

Association des Médecins du canton de Genève

Sommaire

Editorial	1-2
Initiative-transparence.ch Club des 1000	3
Le pacte diabolique avorté	4
Du corporatisme à l'abus de pouvoir de l'OFSP	5-7
Elections des Chambres fédérales du 23 octobre	9-11
Assemblée générale de l'AMG	12
Candidatures	13-15
Mutations	15
Changements d'adresses	16
Ouvertures de cabinets	17
Petites annonces	18
A vos agendas!	19-20

Assemblée générale

L'Assemblée générale statutaire
d'automne se tiendra le
lundi 21 novembre 2011,
dès 19 h 00. (cf. p. 12)

La convocation vous parviendra
en temps utile.
Réservez cette date et
venez nombreux!



Quel signal pour la FMH? _____

Une votation générale est un événement exceptionnel pour la FMH. La dernière remonte à 2002 et elle portait sur Tarmed, accepté par 63% des voix. On se souvient encore de quelques arguments en faveur du OUI: un tarif transparent, une meilleure rémunération des prestations intellectuelles, une adaptation régulière et facile. Et surtout l'avantage pour les médecins de rester des partenaires crédibles, engagés dans les négociations, plutôt que subissant un tarif imposé. On parlait alors d'une valeur de point initiale à 1.00 CHF pour les médecins, valeur atteinte à ce jour dans aucun canton. En neuf ans, l'indice suisse des salaires a pourtant progressé de 13,6%...

Les acteurs ont changé, mais l'épisode qui se joue maintenant à propos du *Managed Care* à tout du remake de ce mauvais film. Votre Conseil et vos délégués à la Chambre médicale ont adopté une position très critique: le *Managed Care* a une place, mais il n'est pas acceptable de l'imposer en pénalisant lourdement les assurés rétifs ni d'en profiter pour imposer aux médecins de nouvelles restrictions. Vous avez pu, à Genève, exprimer votre avis à

plusieurs reprises. L'été dernier, notre sondage, auquel vous êtes 721 à avoir participé, a montré 16% d'avis favorables au *Managed Care*, 56% d'avis défavorables, et 28% d'indécis¹. Nous en avons tiré les conclusions en regrettant que la FMH ne procède pas, elle aussi, à une consultation de l'ensemble des membres.

Les statuts de la FMH ne nous permettent de demander une votation générale que sur une décision de la Chambre médicale. C'est la proposition déposée par H. Chaudhry, délégué de l'ASMAC², qui nous en a donné l'occasion le 26 mai. Il s'agissait de prendre «une décision de principe selon laquelle la FMH s'oppose fermement à la suppression du libre choix du médecin telle que le Parlement la prévoit avec la quote-part différenciée, à la coresponsabilité budgétaire obligatoire, à la liberté de contracter et à la détérioration du secret médical.» La proposition ajoutait que «la FMH s'engage de manière active et incontestable en faveur de cet objectif, ce qui implique également le soutien d'un éventuel référendum contre le projet de *Managed Care* tel qu'il est conçu.»

Cette proposition acceptée par 71 contre 62 voix, la Chambre a égale-

Ä

K

ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

C

M

CASSA DEI MEDICI

La Caisse des Médecins,

un partenaire de qualité pour un avenir assuré.

CAISSE DES MÉDECINS

Route de Jussy 29 · 1226 Thônex

Tél. 022 869 45 50 · Fax 022 869 45 06

geneve@caisse-des-medecins.ch · www.caisse-des-medecins.ch

ment décidé à une forte majorité de la soumettre à une votation générale. Après la pause de midi, le président est toutefois revenu sur cette décision qu'il a décrite comme extrêmement problématique. De l'avis de plusieurs délégués, la FMH se privait ainsi de tout moyen d'intervenir comme représentant crédible des médecins. Un nouveau vote demandé a finalement abouti au refus de cette proposition. Les sociétés de Genève, Schaffhouse, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, d'ophtalmologie, de dermatologie et d'ORL ont alors demandé qu'elle fasse l'objet d'une votation générale. La Chambre a cependant validé la proposition suivante: «*L'indépendance des cabinets médicaux et des réseaux de médecins est une exigence contraignante pour l'acceptation du projet de Managed Care.*»³

Lorsque vous lirez cette *Lettre de l'AMG*, la votation sera terminée et vous aurez peut-être le sentiment désagréable d'avoir voté dans la confusion, sans avoir bien compris les raisons et les enjeux de cette consultation. Vous êtes nombreux à ne pas vouloir d'une monoculture du *Managed Care* et il faut le dire. La question n'était donc pas de voter pour ou contre le *Managed Care* en tant que tel, mais de défendre la diversité et la liberté de la médecine. Voilà pourquoi

nous avons recommandé le OUI qui doit être un signal fort de la volonté des médecins. Tandis que les arguments en faveur du NON en ont fait un vote de confiance sur la politique de la FMH.

La question est mal posée et la réponse sera peu satisfaisante. Soit les organes de la FMH sortiront renforcés par un NON, mais ils auront manqué l'occasion d'apaiser les tensions qui minent sa base, soit ils se verront désavoués par un OUI et ne sauront utiliser son impact pour renforcer la position de la FMH. C'est dommage, car je reste convaincu que la FMH fait un travail de qualité, souvent peu apparent. Elle doit cependant convaincre le monde politique que les médecins n'acceptent plus d'être manipulés comme de gentils naïfs.

Pierre-Alain Schneider

¹ *Bulletin des médecins suisses* 2010;91: 46

² Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique qui dispose de 20% des sièges à la Chambre médicale

³ Voir le procès-verbal dans le *Bulletin des médecins suisses* 2011;92: 28/29



Unique en médecine de laboratoire



Plus-values uniques grâce à des consiliiums interdisciplinaires avec intégration de l'histologie, de la cytologie et du diagnostic clinique de laboratoire. Une équipe de 20 pathologues, dont 5 dermatopathologues, à Bâle, Genève et Lausanne. Au total plus de 400 années d'expérience cumulées en tant que chef de clinique et de médecin adjoint dans des instituts de pathologie privés ou universitaires.

Pathologie Viollier Weintraub Genève

Dr méd. Sophie Diebold Berger

Dr méd. Jean-François Egger

Dr méd. Anne-Marie Kurt

Dr méd. Robert Lemoine

Dr méd. Catherine Ribaux David

Dr méd. Didier Sarazin

Dr méd. Sophia Taylor

Dr méd. Dominique Weintraub

Dr méd. Jonathan Weintraub

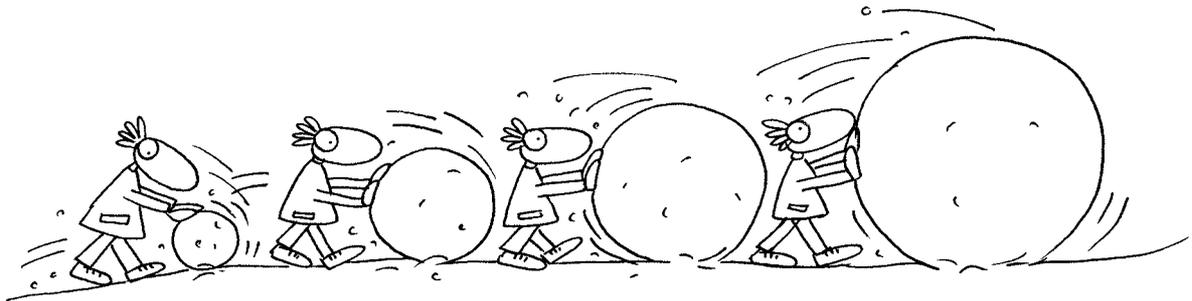
[Vous aussi, laissez-vous séduire](#)

Viollier Weintraub SA | Avenue Eugène-Pittard 16 | 1206 Genève | T +41 (0)22 789 63 63 | F +41 (0)22 789 63 64
anapath@viollier.ch | [www.viollier.ch](#) | [Détail comme vision](#)

initiative-transparence.ch

septembre
30'000

décembre
120'000



Distribuez 40 cartes comme celle encartée dans ce numéro et adhérez au Club des 1000 !

Le Club des 1000, ce sont 1000 personnes – pas forcément des médecins – qui veulent faire aboutir l'initiative « Pour la transparence de l'assurance-maladie »

Le Club des 1000, ce doit être 1000 personnes dans toute la Suisse :

- qui s'engagent chacune à distribuer 1 carte comme celle encartée dans ce numéro
- à au moins 40 personnes, qui elles-mêmes s'engagent chacune à récolter et renvoyer, d'ici fin décembre 2011, si possible 4 signatures de citoyens suisses votant dans la même commune: le port est payé !

Ce faisant, nous aurons récolté plus que les 80'000 signatures qu'il nous faut encore impérativement récolter d'ici fin décembre: au-delà de l'importance du sujet de notre initiative (*tout savoir sur l'initiative transparence, c'est: www.initiative-transparence.ch*),

il en va de la crédibilité des médecins et de notre force de frappe politique dans les prochaines années !

Nous avons 3 mois pour réussir! Engagez-vous, indiquez le nombre de cartes souhaité (40 ou 80, ou 120, etc.), votre adresse et envoyez votre commande:

- par courriel à l'adresse e-mail: info@amge.ch
- par fax au numéro: 022 781 35 71
- par courrier à l'adresse suivante: AMG – Initiative fédérale
Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève

Merci à tous de votre engagement et bienvenue au Club !

Dr Pierre-Alain Schneider
Président du Comité d'initiative

Le pacte diabolique avorté

Profitant des premiers départs en vacances, Santé-suisse et H+, l'association faîtière des hôpitaux suisses, annonçait le 6 juillet dernier par communiqué de presse avoir trouvé une entente concernant la livraison des données nécessaires au contrôle des factures. Or la même H+ signait un mois plus tôt un communiqué conjoint avec la FMH titrant «Pas de livraison systématique des données médicales aux caisses-maladie». Quel cafouillage! Les HUG ont heureusement manifesté immédiatement leur opposition formelle à cet accord. L'épilogue est arrivé le 15 août sous forme d'un nouveau communiqué annonçant que les membres de H+ avaient rejeté cette convention à une majorité des trois quarts.

Il faut se pencher sur l'accord signé par les larrons Claude Ruey et Charles Favre (ils ont siégé ensemble durant huit ans au gouvernement vaudois), respectivement présidents de Santé-suisse et de H+. Ses dispositions violent gravement la protection des données sans justification rationnelle comme le relève la FMH dans son argumentaire du 22 juillet¹: «Elles sont contraires à la loi, inappropriées et disproportionnées.» Et si cette convention précise que l'hôpital est tenu d'informer le patient que des données seront transmises à l'assureur, il n'est pas prévu de préciser qu'il peut s'y opposer, ou plutôt qu'il peut demander que la transmission ne soit faite qu'au médecin-conseil.

Sans trop éveiller l'attention du lecteur, cette convention n'a d'autre but que l'obtention automatique par les assureurs de renseignements étendus au motif qu'ils sont nécessaires «à des fins de contrôle des factures et du caractère économique selon la LAMal». Or une vérification stricte du codage DRG n'est possible qu'en disposant de l'entier du dossier médical et c'est bien là le but inavoué des assureurs : posséder à vie le curriculum de santé de ses assurés. L'observateur attentif constatera en effet que les données transmises au médecin-conseil sont bien destinées à être conservées de manière durable selon les termes de cette convention.

Certes, les assureurs garantissent «que les informations médicales obtenues [...] sont exclusivement utilisées à des fins de contrôle des factures et du caractère économique selon la LAMal». Mais ils définissent eux-mêmes, en toute liberté, combien de temps ces données sont conservées et quels collaborateurs ont accès aux données non anonymisées. Le médecin-

conseil peut également décider de la levée de la pseudonymisation des données qui lui sont confiées. Mais qu'importe puisque les données confidentielles devront de toute manière lui être transmises par l'intermédiaire de l'administration de l'assureur! En bref, c'est une carte blanche et il n'est pas difficile de comprendre que «le caractère économique selon LAMal» justifiera toute collecte de données aux fins de sélection des risques.

Ainsi les assureurs s'arrogent-ils des droits sur l'individu que l'Etat ne saurait obtenir sans soulever un tollé. Voilà un argument de plus pour défendre une séparation complète de l'assurance complémentaire (**mobilisez-vous pour notre initiative**, cf. p. 3), voire une caisse-maladie publique. Car le nouveau financement hospitalier imposera aux établissements privés de passer par les DRG pour obtenir la part de financement de l'Etat et plus personne n'échappera au fichier des diagnostics compilé par les assureurs LAMal. La boucle étant bouclée, le patient sera devenu totalement transparent à moins de se faire soigner à ses frais et... à l'étranger.

Le secret médical n'est pas un caprice de professionnels ravis de pouvoir cacher leurs actes. C'est un droit fondamental du patient qui mérite protection vis-à-vis de ceux qui ont un intérêt, notamment économique, à connaître son état de santé. Et le respect du secret est indispensable pour établir une relation médecin-patient de confiance. Qui plus est, l'intrusion des assureurs dans les décisions médicales, quel qu'en soit le prétexte, ne peut que radicaliser nos positions et affaiblir nos efforts vers une pratique médicale plus économique tout en restant intelligente et scientifiquement fondée. C'est là une des grandes erreurs de la LAMal: confier aux assureurs la surveillance des médecins.

Quant à la vérification des codages DRG, il ne faut pas rêver. Le contrôle le plus tatillon ne permettra pas d'économies durables sinon en incitant à un rationnement des soins. Il serait plus efficace de mentionner au bas de chaque décompte d'assurance les bonnes adresses pour «mourir dans la dignité»... Mais qui oserait?

Pierre-Alain Schneider

¹ www.fmh.ch → politique et médias → prises de position de la FMH

Du corporatisme à l'abus de pouvoir de l'OFSP

Nous vivons depuis quelques années une évolution de notre société et des structures de gouvernance qui nous soumettent à des obligations de plus en plus contraignantes et restrictives pour notre pratique ou pour les patients que nous soignons. L'exemple le plus flagrant est l'imposition récente par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de l'obligation d'engager des médecins dans les instituts pratiquant des examens à rayonnements ionisants pour assurer un contrôle des doses de radiations.

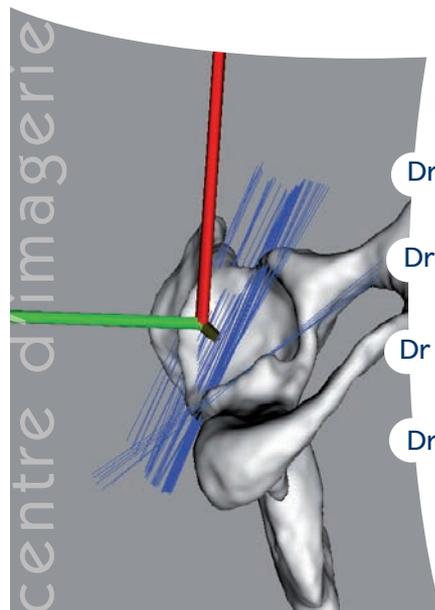
Le fait accompli

L'histoire commence avec l'introduction par l'OFSP en 2009 lors de la révision de l'ordonnance sur la radioprotection d'un nouvel article (art. 74) spécifiant que «*Pour les applications en médecine nucléaire et en radiologie interventionnelle par radioscopie ainsi que pour la tomодensitométrie, le titulaire de l'autorisation doit faire appel périodiquement à un physicien*». Cet article imposé sans consultation préalable se base sur des actions similaires entreprises par un lobby puissant des médecins américains aux Etats-Unis et en Al-

lemagne. Cette ordonnance, applicable dès janvier 2012, a motivé un courrier de l'OFSP à tous les directeurs d'hôpitaux leur demandant s'ils avaient pris les dispositions nécessaires pour l'appliquer. Dans ce courrier, il est fait mention d'un document édité par la *Société suisse de physique médicale* qui donne des directives sur la dotation en médecins. Ce document (Rapport n° 20), rédigé par un groupe de médecins dont plusieurs sont des employés de l'OFSP, a fait l'objet d'une protestation de l'ensemble des spécialistes dans le domaine et des sociétés de radiologie, de médecine nucléaire, de techniciens en radiologie et de l'industrie.

Un groupe de travail dans l'impasse

Lors d'une réunion urgente sollicitée auprès de l'OFSP conjointement par les présidents des *Sociétés suisses de radiologie et de médecine nucléaire*, accompagnés de plusieurs chefs de services et de départements, il a été convenu de créer un groupe de travail multidisciplinaire qui devrait proposer des recommandations plus «adaptées» aux besoins réels.



Radiologues FMH

Dr Anne-Françoise Schwieger

Dr Jean-Baptiste Martin

Dr Malika Quinodoz

Dr Franck Kolo Christophe

IRM, CT-Scanner, Mammographie, Echographie, Doppler, Radiologie diagnostique et interventionnelle, Traitement radiologique de la douleur


rive droite sa
centre d'imagerie

21, rue de Chantepoulet • 1201 Genève
tél +41 22 545 50 50 • fax +41 22 545 50 51
info@cird.ch • www.cird.ch

L'OFSP a accepté de coordonner et d'offrir le soutien technique et logistique pour les réunions de ce groupe à Berne mais sans intervention directe sur les décisions. Après constitution du groupe par délégation des différentes sociétés, la première réunion du groupe a eu lieu le 29 octobre 2010. J'y ai participé comme délégué de la Société suisse de médecine nucléaire et, lors de la première réunion, j'ai été élu comme président du groupe par les membres présents. Plusieurs réunions ont suivi avec une participation des différentes sociétés et un objectif commun de rédiger un document pouvant servir de recommandations à l'application de la nouvelle ordonnance. Neuf versions du document ont été successivement éditées avec un sentiment d'arriver progressivement à un consensus. C'est alors que, lors du vote final pour les dernières corrections effectuées par courriel, l'*Association suisse des physiciens médicaux* a unilatéralement refusé d'approuver le document sans explications. Devant ce refus, l'ensemble des autres membres du groupe qui avaient voté positivement proposaient de publier un rapport de majorité sans les physiciens qui pourraient alors de leur côté publier un rapport de minorité. C'est alors que l'OFSP a pris position pour les physiciens en s'opposant catégoriquement au document avec l'argument que les temps alloués pour les tâches de physiciens étaient insuffisants. Cette attitude inattendue de l'OFSP a provoqué un blocage complet du groupe de travail qui a amené les membres des *Sociétés de radiologie et de médecine nucléaire* de proposer de publier un document indépendant sans l'accord de l'OFSP.

Une dernière chance

Finalement, ne voulant pas terminer tous ces efforts sur une rupture, j'ai décidé de donner une dernière chance à la négociation et ai demandé à l'OFSP de nous soumettre une nouvelle version du document selon leurs chiffres et de convenir d'une dernière réunion de «conciliation» à Berne. Plusieurs semaines après, l'OFSP nous a remis une version (v.10) du document complètement modifiée dont plusieurs parties décrivant les tâches et activités des techniciens et de l'industrie avaient simplement été éliminées et avec une nouvelle grille de tâches et de temps devant être consacrés aux physiciens.

La réunion de la «dernière chance» a finalement eu lieu le 18 mai 2011 à Berne dans une ambiance assez tendue et une attitude assez agressive des représentants de l'OFSP. A ma demande, l'OFSP avait préparé une présentation expliquant en partie les raisons de leurs chiffres et des tâches proposées. Lors de cette réunion, nous avons convenu que nous publierons les chiffres proposés par l'OFSP en mentionnant que ce document ne représente pas un «consensus» mais un compromis du groupe qui accepte de publier les chiffres de l'OFSP. Ce document n'ayant aucune valeur juridique, il ne sert pas de recommandation pour l'appli-

cation de la loi qui peut être sujette à discussion et à d'autres interprétations.

Un soutien au corporatisme...

Il est regrettable que tous ces efforts n'aient pas abouti à une meilleure entente entre les membres du groupe de travail et l'OFSP qui a renoncé à sa neutralité pour soutenir les revendications des physiciens et a par cette attitude clairement appuyé un corporatisme et une bataille d'arrière-garde basée sur la peur des effets néfastes des radiations.

...coûteux et dangereux

Il faut relever que dans le contexte médico-économique actuel où toute nouvelle stratégie thérapeutique doit être justifiée par des données objectives de coût-bénéfice, aucune étude n'a prouvé que les **coûts supplémentaires** des salaires de physiciens auraient un quelconque bénéfice ou diminueraient de manière objective les risques aux patients. Toutes ces propositions se basent sur l'hypothèse que les personnes responsables (médecins, techniciens, ingénieurs de l'industrie) ne font pas leur travail et qu'il faut engager un physicien pour les former et contrôler les tâches effectuées. Cette argumentation se base uniquement sur les observations d'une diversité des pratiques et ne tient absolument pas compte des différences de types d'équipements utilisés, de pratiques médicales et de types de cas cliniques pouvant nécessiter des protocoles différents. D'autre part, l'irradiation à laquelle nous soumettons le patient n'a pas du tout le même impact lorsqu'il s'agit de personnes en bonne santé avec une espérance de vie longue (exemple du dépistage) que dans le cas de personnes gravement malades ou âgées. Le risque actinique est alors faible et le bénéfice d'un diagnostic précis est alors majeur (ou les conséquences d'un diagnostic inapproprié sont graves). Dans une ère où les risques d'erreurs médicales font l'objet d'une attention toute particulière, car ils sont de plus en plus responsables de coûts et de risques augmentés, la précision d'un examen radiologique joue un rôle clé, et le risque d'altérer cette précision par des réductions inappropriées des paramètres d'irradiations est important. Il faut aussi relever que toutes les estimations des effets des rayonnements à faibles doses utilisés pour les examens diagnostiques ont très peu de bases scientifiques vérifiées et ne s'appuient que sur des extrapolations à partir des effets des fortes doses d'irradiation. Ces estimations sont basées sur un modèle de l'effet linéaire et sans seuil, alors que tous les systèmes biologiques ont un seuil de tolérance, y compris pour les infections.

Dans la plupart des recommandations des physiciens et de l'OFSP, les diminutions de doses ne tiennent pas compte de la **détérioration de la qualité des examens** qui en résulte. Seules des études approfondies et contrôlées sur les différentes générations d'appareillage pourraient déterminer les justes valeurs à appliquer. Ces études sont actuellement en cours dans de nombreux pays et les sociétés

professionnelles sont activement impliquées pour passer les nouvelles recommandations.

La charrue avant les bœufs

Il est surtout inquiétant que l'OFSP n'ait pas adopté une position plus neutre et factuelle, et s'est malencontreusement placé dans une position défensive de la profession des médecins dévoilant ainsi un véritable conflit d'intérêts. Cela met aussi l'OFSP dans une position d'opposition avec les sociétés professionnelles représentant l'ensemble de corps médical, des techniciens et de l'industrie. C'est donc résolument la connaissance des maladies qui prime et pas celle des effets des rayons. Or l'OFSP veut juste mettre la charrue avant les bœufs, en développant une politique ruineuse et inefficace, qui arrivera au mieux à priver certains malades de soins adéquats. Ne serait-il pas plus sage de laisser les médecins exercer la médecine et définir leurs propres règles sur des bases scientifiques...?

Vers une solution raisonnable?

Une solution à cette divergence serait un rapprochement entre l'OFSP et les sociétés médicales et une implication plus grande du corps médical dans un effort conjoint de rationalisation et d'unification des protocoles et des pro-

cédures de contrôle de qualité. Un support renforcé de l'industrie peut également assurer une meilleure efficacité dans la mise en place de ces procédures à des coûts raisonnables. Enfin il est incontestable que le meilleur investissement est celui de la formation continue qui doit être organisée et renforcée par les sociétés professionnelles.

Professeur Osman Ratib
 Chef du Département d'imagerie
 et des sciences de l'information médicale
 Hôpitaux Universitaires de Genève

** Les avis exprimés dans cet article sont le reflet de l'opinion personnelle de l'auteur et n'impliquent aucunement les hôpitaux universitaires de Genève ou les sociétés professionnelles auxquelles il appartient.*

Les sous-titres sont de la rédaction.



CLINIQUE GENEVOISE
DE MONTANA

Pour votre santé, prenez de l'altitude

Parmi nos pôles d'excellence, les traitements de :

- médecine interne
- réadaptations post-opératoires
- maladies psychiques (dépression, anxiété, addictions, boulimie, anorexie)
- maladies chroniques

Admissions sous 48h

027/485 61 22 – contact-cgm@hcuge.ch – www.cgm.ch

VOTRE PARTENAIRE SANTÉ AU CŒUR DES ALPES



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
 Clinique genevoise de Montana
 Impasse Clairmont 2
 3963 Crans-Montana

1005496



RADIOLOGUES FMH

- Dsse Stéphanie Besse
- Dsse Barbara Stryjenski
- Dr Alex Troxler

CARDIOLOGUE FMH

- Dsse Monica Deac

- IRM 1.5 Tesla
- CT 64 barrettes
- Radiologie conventionnelle et dentaire numérisée
- Échographie Doppler
- Mammographie digitalisée
- Imagerie cardiovasculaire non invasive
- Ostéodensitométrie
- Archivage numérique
- Traitement radiologique de la douleur

DU LUNDI AU VENDREDI 8-18h
RDV : 022 347 25 47

1 route de Florissant 1206 GENEVE
 • Tél : +41 (0)22 347 25 47 • Fax : +41 (0)22 789 20 70
 • Email : info@medimagesa.ch • www.medimagesa.ch

1005758

« LA CAISSE DE PRÉVOYANCE QUI MONTE... »



FONDATION DE PRÉVOYANCE
PROFESSIONNELLE EN FAVEUR DE AROMED
CASE POSTALE 1166 - 1260 NYON 1

TÉL : 022/365.66.67
WWW.AROMED.CH

1005581

**Médecin, vous êtes à la recherche d'une assistance
en matière d'assurances ?**



FISCA finance sa
Case postale 1153
CH - 1260 Nyon 1

FINMA N° 24136

Tél. 058 911 08000
www.fiscafinance.ch
info@fiscafinance.ch

1005580

L'équilibre avant tout

Orthèses | Prothèses | Ortholaser CFAO | Chaussures orthopédiques | Compression | Fauteuils roulants

20
ANS



Daniel Robert
ORTHOPÉDIE SA

Orthopédie et solutions de réadaptation

NYON Route de Divonne 46 - T. 022 365 52 60 | GENÈVE Liotard 5bis - T. 022 340 45 45 | www.orthopedie-robert.ch

1005629

Election des Chambres fédérales du 23 octobre 2011

Le 23 octobre, nous éliions pour 4 ans nos députés genevois aux Chambres fédérales: tandis que 170 candidats se disputent les onze sièges genevois au Conseil national, 6 candidats luttent pour les deux sièges du Conseil des Etats.

Pour éclairer le choix des médecins soucieux de voter aussi en fonction des enjeux dans le domaine de la santé, l'AMG a écrit aux trois premiers candidats de chaque parti représenté au Parlement ainsi qu'aux candidats qui se sont spontanément manifestés auprès d'elle.

L'AMG a ainsi écrit à 19 candidats.¹

Ces 19 candidats ont reçu un courrier de l'AMG leur demandant de répondre par OUI ou NON à 4 questions orientées sur la santé et de se présenter s'ils le souhaitaient en 500 signes au plus.

Les questions étaient les suivantes:

1. *Soutenez-vous l'initiative populaire fédérale «Pour la transparence de l'assurance-maladie (Halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire)» lancée par les Sociétés cantonales de médecine de la FMH (cf. www.initiative-transparence.ch)? OUI / NON*
2. *Estimez-vous que le libre choix du médecin, nécessaire pour établir une relation thérapeutique de confiance, doit être préservé et que l'assuré doit pouvoir adhérer librement au modèle d'assurance-maladie de base qui lui convient (notamment réseau de soins intégrés ou Managed Care) sans subir de contrainte ni de pression économique? OUI / NON*
3. *Accordez-vous au patient le droit au strict respect du secret médical, y compris à l'égard des caisses-maladie, même si le contrôle des factures doit être exercé par un organisme indépendant, sans intérêt économique,*

qui ne transmet aucune donnée médicale à l'assureur? OUI / NON

4. *Pensez-vous que le rôle de l'Etat est de garantir l'accès de tous aux soins indispensables et d'assurer la surveillance du système de santé, mais en aucun cas d'entraver le développement d'un secteur libéral indépendant soumis à la concurrence? OUI / NON*

Pour le Conseil national (11 sièges à pourvoir), ont répondu (par ordre alphabétique):

Murat Julian ALDER (liste 13 PLR – Les Libéraux Radicaux):

Question 1: «Je n'ai pas d'opinion définitivement arrêtée sur ce sujet.»

Questions 2 à 4: OUI

«29 ans, bilingue français-allemand / suisse-allemand, avocat indépendant, membre de l'Assemblée constituante, vice-président du PLR genevois »

Céline AMAUDRUZ (liste 9 UDC – Union Démocratique du Centre)

4x OUI

Présentation non parvenue.

Guillaume BARAZZONE (liste 6 Les Démocrates-Chrétiens – PDC):

4 x OUI

«Maintien du libre choix du médecin, stricte garantie du secret médical, transparence dans les comptes des caisses-maladie en matière d'assurance de base, revalorisation de la profession et de la formation médicales, une médecine de qualité et accessible à tous: en ces temps de réformes, je m'engage à défendre avec

¹ Pour le Conseil national, ont reçu le courrier de l'AMG les 17 candidats suivants: **Liste 1 Les Verts:** Ueli Leuenberger, Antonio Hodgers et Anne Mahrer – **Liste 2 Les Socialistes:** Carlo Sommaruga, Maria Roth-Bernasconi et Manuel Tornare – **Liste 6 Les Démocrates-Chrétiens – PDC:** Luc Barthassat, Nadja Burkhardt et Philippe Schaller + s'est spontanément manifesté **Guillaume Barazzzone** – **Liste 9 UDC – Union Démocratique du Centre:** André Reymond, Yves Nidegger et Céline Amaudruz – **Liste 13 PLR – Les Libéraux-Radicaux:** Hugues Hiltbold, Christian Lüscher et **Murat Julian Alder** + s'est spontanément manifesté **Pierre Weiss**.

Pour le Conseil des Etats, ont reçu le courrier de l'AMG les 4 candidats suivants: **Liste 1 Les Verts:** Robert Cramer – **Liste 2 Les Socialistes:** Liliane Maury-Pasquier – **Liste 10 PDC – Les Démocrates-Chrétiens:** Luc Barthassat – **Liste 12 PLR – Les Libéraux-Radicaux:** Christian Lüscher.

Deux candidats étant à la fois candidats au National et aux Etats (MM. Barthassat et Lüscher), cela fait bien un total de 19 candidats. Sont **en gras**, les noms des 11 candidats qui ont répondu (9 pour le Conseil national et 2 pour les Etats).

conviction ces principes fondamentaux au Conseil national afin de redonner confiance aux patients et aux professionnels de la santé dans le système. D'une famille de médecins, député au Grand Conseil, je suis conscient de l'importance du rôle des médecins dans notre société et connais bien leurs réalités.»

Yves NIDEGGER (liste 9 UDC – Union Démocratique du Centre):
4 x OUI

Présentation non parvenue.

André REYMOND (liste 9 UDC – Union Démocratique du Centre):
4x OUI

« Gardons la liberté de choisir son médecin et d'avoir avec lui une relation de confiance parce qu'il nous connaît et nous écoute.

Ne transformons pas la médecine libérale en un service de santé noyé dans la bureaucratie et le rationnement des soins.

Les tentatives de l'administration pour emprisonner la médecine libérale dans un carcan de règles administratives sont néfastes pour le patient.

Un système de santé parapluie ne pourrait plus garantir une médecine efficace et réactive.»

Maria ROTH-BERNASCONI (liste 2 Les Socialistes):

Questions 1 à 3: OUI

Question 4: première partie, OUI, deuxième partie: NON²

« Conseillère nationale, née en 1955.

Perso: Mariée à Daniel Roth depuis 31 ans, deux enfants : Isabelle (30) et Laurent (27).

Boulots: Successivement infirmière, mère au foyer, juriste, traductrice et... politicienne.

Femme «po»: *Ancienne députée, conseillère nationale de 1995 à 1999 et depuis 2003, présidente de la commission de gestion, co-présidente des Femmes socialistes suisses.»*

Philippe SCHALLER (liste 6 Les Démocrates-Chrétiens – PDC)³:

4 x OUI⁴

«Notre système de santé est de qualité et s'appuie sur une liberté de choix et une autonomie professionnelle. Notre environnement se transforme rapidement et menace ces valeurs. Les coûts augmentent et pèsent de manière inégale sur la population. Les décisions politiques à venir auront une importance majeure sur le futur de la médecine. Elles influenceront la prise en charge des patients et l'organisation sanitaire dans laquelle les professionnels évolueront. Les médecins doivent collectivement développer un leadership fort, proactif qui tienne compte de l'opinion et des choix de la population.»

Carlo SOMMARUGA (liste 2 Les Socialistes):

Questions 1 à 3: OUI aux 3 premières questions.

Question 4: OUI et NON⁵

«En tant qu'élu et père de quatre enfants, je défends le droit à la santé pour toutes et tous sans privilèges. Cela signifie que je soutiens le droit fondamental aux soins sans réduction des prestations, comme le droit à la qualité des soins pour chacun. Au-delà du principe, il y a la défense concrète - vote après vote - de propositions visant à placer le patient, et non le profit, au centre des enjeux, à introduire la transparence des coûts, à réduire les primes et le pouvoir des caisses-maladie et à assurer une planification publique en matière de santé».

Pierre WEISS (liste 13 PLR – Les Libéraux-Radicaux):

4 x OUI

«Vice-président du PLR suisse Les Libéraux-Radicaux et député, je m'engage dans cette élection pour traduire mes valeurs libérales dans la politique de la santé.

² «Je suis tout à fait d'accord que l'Etat doit être le garant d'un accès de toutes et tous aux soins et qu'il doit assurer la surveillance du système de santé. Mais je ne suis pas d'accord qu'il ne doit EN AUCUN CAS, entraver le développement d'un secteur libéral indépendant soumis à la concurrence. En effet, cette dernière partie me semble trop restrictive d'autant plus que « le marché de la santé » ne me semble pas réglé comme tous les autres secteurs. La santé n'est pas un bien comme tous les autres, et ce n'est pas la demande qui crée l'offre uniquement mais l'offre qui peut également créer une demande. De ce fait, il faut parfois régler ce domaine, évidemment sans entraver le développement des soins et de l'accès aux soins de tout le monde. C'est cet accès abordable pour toutes et tous sans privilèges qui est pour moi le plus important.»

³ Médecin et membre de l'AMG

⁴ «Je réponds un oui convaincu à vos 4 questions (petite interrogation à la question 2 «ni de pression économique»: sens?, est-ce qu'une incitation économique est une pression?)»

⁵ «Pour la quatrième question, je réponds OUI à la première partie de la question et NON à sa seconde partie. Il est impossible de répondre autrement à une question double.»

Concrètement, cela signifie:

- Une défense des libertés, du choix de son médecin à celui de son lieu de soins (hôpital ou clinique) en passant par celui de sa caisse-maladie ;
- Une défense de la sphère privée, dont fait partie le dossier médical (<http://pierrewiss.blog.tdg.ch/archive/2011/08/25/le-medecin-le-sterilisateur-et-le-bureaucrate.html>) ;
- Une promotion de la qualité de la formation médicale, garantie de la qualité des soins. »

Pour le Conseil des Etats (2 sièges à pourvoir), ont répondu (par ordre alphabétique):

Robert CRAMER (Liste 1 Les Verts):
4 x OUI

«Robert Cramer, avocat, conseiller aux Etats, ancien président du Conseil d'Etat du canton de Genève.

En 2007, il devient le premier écologiste élu au Conseil des Etats. Il siège dans la commission de gestion, la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie, la commission des institutions politiques et la commission des grâces et de réhabilitation. Il estime particulièrement important le rôle du médecin de famille. Dans ce sens, il a déposé et fait adopter un postulat (09.3159) pour les défendre.»

Liliane MAURY-PASQUIER (liste 2 Les Socialistes):

Questions 1 à 3 : OUI

Question 4 : OUI et NON⁶.

«Membre de la commission santé, je travaille à construire un système qui ne serve pas les seuls intérêts des assureurs mais ceux des patient-e-s: j'ai ainsi demandé que la comptabilité des caisses-maladie soit plus transparente et que leurs réserves soient plafonnées mais aussi que les données médicales des patient-e-s ne leur soient pas transmises. Par ailleurs présidente de la Fédération suisse des sages-femmes, je défends les conditions de travail des professionnel-le-s de la santé. Parce que chacun-e a sa place dans notre société!»

Pour bien utiliser votre droit de vote:

Pour le Conseil national, vous disposez de 11 suffrages:

Pour utiliser votre droit de vote à 100%:

- Vous pouvez donner un suffrage à un maximum de onze candidats que vous pouvez choisir dans les différentes listes. Attention ! A l'intérieur d'une même liste, les candidats sont en compétition : si vous votez pour tous, vous n'en favorisez aucun.
- Vous pouvez donc voter pour les 2, 3, 4 ou 5 candidats que vous tenez absolument à favoriser, voire pour un seul candidat : vous pouvez même inscrire deux fois leur nom (cumul), mais pas davantage et le total de vos suffrages ne doit pas dépasser 11.
- Si le total de vos choix est inférieur à 11, vous n'avez pas utilisé à 100 % votre droit de vote : vous pouvez inscrire en haut de votre bulletin le nom de la liste dont les idées sont les plus proches des vôtres : en lui donnant vos suffrages résiduels, vous augmentez ses chances d'avoir un maximum de sièges.

Pour le Conseil des Etats, vous disposez de 2 suffrages:

Le cumul n'est pas possible : vous ne pouvez pas inscrire deux fois le nom du même candidat. En ne votant que pour un seul candidat, vous le favorisez, mais vous laissez les autres choisir pour le second siège. Pour utiliser votre droit de vote à 100%, il vous faut donc voter pour deux candidats.

Et maintenant, à vos bulletins!

Paul-Olivier Vallotton

⁶ «Question 1: Oui, j'ai soutenu dès son lancement l'initiative «Pour la transparence de l'assurance-maladie»

Question 2: Oui, je m'engage pour le libre choix du médecin et me suis battue, au Conseil des Etats, pour qu'il n'y ait pas de pénalisation économique des personnes ne souhaitant pas adhérer à un réseau de soins intégrés.

Question 3: Oui, je m'engage pour le droit du patient au respect strict du secret médical.

Question 4: Oui, je pense que le rôle de l'Etat est de garantir l'accès de toutes et tous à des soins de qualité et d'assurer la surveillance du système de santé mais, en revanche, je trouve la deuxième partie de la question trop biaisée – et peut-être même, dans certains cas, contradictoire avec la première partie – et de ce fait, je préfère m'abstenir de répondre (ou alors de mentionner mes réserves).»

Assemblée générale du 21 novembre 2011

Election du Conseil

L'Assemblée générale ordinaire d'automne du 21 novembre 2011 procédera à l'élection de sept des quinze membres élus du Conseil. Trois membres sortants se représentent. Il s'agit des docteurs Didier Châtelain, Alain Lironi et Michel Matter.

Les **membres éligibles** (membres actifs admis à titre définitif ou à titre honoraire) **intéressés sont invités à déposer leur candidature par écrit au secrétariat** en joignant une brève lettre de motivation (au plus 500 caractères) au plus tard le 21 octobre 2011. La liste des candidats sera jointe à la convocation à l'assemblée.

Le président:
Pierre-Alain Schneider



Nous étions déjà les plus avantageux sur le marché...

Nous vous offrons encore 10% de rabais supplémentaire sur toute la gamme Heine

Offre valable pour toute commande passée avant le 31.12.2011 et mentionnant le code H2011

CaduMed
Par un médecin
Pour les médecins

57, av. Wendt
1203 Genève

Tél.: 022 949 1330
Fax : 022 340 3651
info @cadumed.ch

1005874



ID Imagerie & Développement

Qualité • Disponibilité • Service

www.imagerive.ch

- Cone-beam CT et radiologie dentaire
- CT volumique multibarrettes (scanner)
- Dépistage
- Echographie / Doppler
- Imagerie interventionnelle
- IRM (résonance magnétique) 1,5 T
- Mammographie numérique
- Minéralométrie / Ostéodensitométrie
- Radiologie numérique
- Scintigraphie osseuse (médecine nucléaire)



Prise de rendez-vous : **022 818 58 58**

Dr G. Adler • Dr F. Baruchel • Dr Ph. Braudé • Dr F. Couson
Dr N. Dfouni • Dr G. de Geer • Dr J.-F. Guillet • Dr M. Martins-Favre
Dr B. Ody • Dr J.-Ch. Piguet • Dr S. Sintzoff • Dr S. Vukanovic



IMAGERIVE
INSTITUT DE RADIOLOGIE
SPÉCIALISÉES

Rue de Rive 1 – 1204 Genève

**INSTITUT DE RADIOLOGIE
LA COLLINE**

Av. de Beau-Séjour 6 – 1206 Genève

Candidatures à la qualité de membre actif

(sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage; le Conseil peut aussi exiger un parrainage; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La lettre de l'AMG*; dix jours après la parution de *La lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMG, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre une candidature qu'ils contestent au vote d'une Assemblée générale, art. 5, al.1 à 5):

Dr Edoardo BAGLIVO
HUG – Clinique ophtalmologique
Rue Alcide-Jentzer 22, 1205 Genève
Né en 1962, nationalités suisse et italienne
Diplôme de médecin en 1990
Titres postgrades en ophtalmologie et ophtalmochirurgie, 2002

Après avoir étudié à la Faculté de médecine à Genève et obtenu son diplôme en 1990, il a entamé une formation en ophtalmologie et ophtalmologie chirurgicale. Intéressé par les pathologies inflammatoires et infectieuses oculaires (uvéïtes), il a complété sa formation à l'hôpital du Kremlin Bicêtre à Paris. Il travaille actuellement à la Clinique d'ophtalmologie des HUG où il occupe le poste de médecin adjoint.

Dr Wilfried BOUVAIS
Route de Malagnou 8, 1208 Genève
Né en 1978, nationalité française
Diplôme de médecin en 2007 (France), reconnu en 2009
Titre postgrade de médecin praticien, 2008 (France), reconnu en 2009

Après avoir effectué ses études à la Faculté de médecine de Nantes et obtenu sa qualification en médecine générale en France en 2007, il est parti un an avec Médecins sans Frontières. Arrivé à Genève en 2009, il y pratique depuis et est installé depuis janvier 2011.

Dr Cindy BERNARD GRICHTING
Rue de Lausanne 80, 1202 Genève
Née en 1978, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2004
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, elle a suivi sa formation à l'hôpital de Morges, puis aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, elle s'est installée en ville de Genève en mars 2011.

Dr Martine BIDEAU
HUG – Département de pédiatrie, 1211 Genève 14
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1998
Titre postgrade en pédiatrie, 2008

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1998, elle effectue sa thèse en recherche fondamentale dans le laboratoire du professeur Capponier. Elle obtient le prix de la Faculté de médecine de Genève pour la meilleure thèse en 2001. En 2001-2002, elle est assistante de recherche en éducation médicale à l'UDREM et élabore le premier programme de patient instructeur de Suisse. De 2002 à 2011, elle effectue sa formation clinique de pédiatrie générale aux HUG. Elle est actuellement cheffe de pédiatrie générale aux HUG et s'installera en cabinet dès le mois de décembre 2011.

Dr Pascal BUCHER
HUG – Chirurgie viscérale, 1211 Genève 14
Né en 1971, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1997
Titre postgrade en chirurgie, 2005

Ayant effectué ses études de médecine à la Faculté de Genève et obtenu le diplôme fédéral de médecin en 1997, il obtient son doctorat en médecine en 1998. Il fait une année de médecine interne à Fribourg, avant d'entreprendre une formation chirurgicale au sein des HUG achevée en 2005. Chef de clinique scientifique (2004 à 2006) et chef de clinique au sein du service de chirurgie viscérale depuis 2006. Il s'est spécialisé en chirurgie minimalement invasive, spécifiquement en Single Access Surgery et robotique, et a reçu plusieurs prix pour ces travaux de ces domaines. Il est responsable de la formation en Single access surgery (SAS, chirurgie par orifice unique) aux HUG et auprès d'organisations chirurgicales internationales. Il est membre fondateur du Reduced Port Surgery Group (groupe international de développement du SAS et NOTES), membre du comité éditorial de plusieurs journaux chirurgicaux et associate editor-in-chief du *World Journal of Gastroenterology*.

Dr Cristina CANTO
Rue Ernest-Pictet 26 (dès le 01.10.2011), 1203 Genève
Née en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2002
Titre postgrade en médecine interne, 2010

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2002, elle a poursuivi sa formation à Genève. Actuellement spécialiste en médecine interne, elle s'installera au Centre médical de la Servette, en ville de Genève, dès le 1^{er} octobre 2011.

Dr Xavier GUY
Né en 1982, nationalité française
Diplôme de médecin en 2006 (France), reconnu en 2011
Titre postgrade de médecin praticien, 2010 (France), reconnu en 2011

Après avoir suivi ses études de médecin à Dijon (Bourgogne, France), puis son internat à Lyon (Rhône-Alpes, France), avec un doctorat de spécialiste en médecine générale, il a travaillé en tant que remplaçant régulier pendant 2 années dans divers cabinets médicaux du pays de Gex (au nord de Genève, en France voisine). Il intégrera prochainement un groupe médical.

Dr Said MROUE
Rue Glacis-de-Rive 21
1207 Genève
Né en 1976, nationalité belge
Diplôme de médecin en 2004 (Belgique), reconnu en 2006
Titre postgrade en gynécologie et obstétrique, 2010

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Après avoir suivi ses études à Bruxelles et obtenu son diplôme, il a effectué sa formation de spécialiste en gynécologie obstétrique dans les hôpitaux suisses (RSV, CHUV, HUG). Actuellement, il est installé en ville de Genève.

Dr Thai NGUYEN-TANG
HUG – Service gastroentérologie, 1211 Genève 14
Né en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titres postgrades en médecine interne générale, 2007, et en gastroentérologie, 2010

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 1999, il effectue sa formation postgraduée en chirurgie viscérale, puis en médecine interne et en gastroentérologie aux HUG. Il a effectué 2 ans de formation clinique en endoscopie interventionnelle (ERCP, échoendoscopie, mucoséctomie, stents digestifs, entéroskopie) aux Etats-Unis à l'Hôpital Cedars-Sinai de Los Angeles et l'Hôpital California Pacific Medical Center de San Francisco. De retour en Suisse depuis 2009, il travaille aux HUG en tant que chef de clinique.

Dr Samuel PARIS
Centre de médecine interdisciplinaire
Avenue Industrielle 1, 1227 Les Acacias
Né en 1977, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2003
Titre postgrade en médecine interne générale, 2010

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2003, il a fait sa formation au service de médecine générale, puis au service de médecine de premier recours aux HUG. Il a ensuite été chef de clinique au service de médecine interne de réhabilitation à Beau-Séjour, puis au service de médecine de premier recours. Actuellement spécialiste en médecine interne, il est installé depuis décembre 2011 en cabinet de groupe aux Acacias.

Dr Griselda RESEK MINCARELLI
Route Antoine-Martin 11a, 1234 Vessy
Né en 1970, nationalités suisse et argentine
Diplôme de médecin en 1995 (Argentine), reconnu en 2007
Titre postgrade en médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études en Argentine, elle a obtenu son diplôme de médecin en 1995. Elle a travaillé quatre années, avant sa venue à Genève. Elle a suivi une formation aux HUG et est spécialiste en médecine interne générale. Elle s'installe à Genève au mois d'août 2011.

Dr Céline REVAZ-KUCHLER
Avenue du Lignon 40, 1219 Le Lignon
Née en 1974, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 1999
Titre postgrade en pédiatrie, 2008

Après avoir suivi ses études à Lausanne et obtenu son diplôme en 1999, elle a travaillé un an en gynécologie obstétrique puis elle s'est formée en pédiatrie dans différents hôpitaux périphériques

(Vevey, Sion, Aigle) et au CHUV. Partie à Paris pour raison familiale, elle a exercé quelques mois à l'hôpital de St-Vincent-de-Paul. De retour en Suisse, elle a repris une activité au CHUV jusqu'en 2010 parallèlement à des remplacements en cabinet (depuis juin 2008). Elle s'installera avec la Drsse Behrend-Tran avec laquelle elle collabore déjà.

Dr Alexandra Kathryn REVERDIN
Hôpital des Enfants
Rue Willy-Donzé 6, 1205 Genève
Née en 1974, nationalités suisse et USA
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade en pédiatrie, 2007
Formation postgrade en pneumologie pédiatrique, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, elle a effectué sa formation de pédiatrie aux HUG complétée par deux ans de pneumologie pédiatrique entre 2005 et 2007 dans un centre de référence à Houston aux Etats-Unis. De retour en Suisse, elle achève sa formation en obtenant le titre postgrade de pédiatre en 2007, puis la formation approfondie en pneumologie pédiatrique en 2011. Elle se destine dès octobre 2011 à une pratique privée à l'Hôpital de la Tour.

HYGISEAT™

LE WC AUTONETTOYANT... SANS CONTACT MANUEL !

Automatique : déclenche la chasse d'eau et lave, désinfecte et sèche le siège après chaque utilisation

Hygiénique : pas de transmission de germes par les mains et assure l'hygiène de l'assise, partie en contact avec la peau de l'utilisateur



Depuis 1997 au service de votre hygiène !

et aussi...

Robetterie électronique lavabos et urinoirs >



Accessoires sanitaires >

Sèche-mains automatique
HAUTE VITESSE LUMINEUX
Distributeur automatique de savon...



< Gamme sanitaire INOX : WC, lavabos, fontaines, urinoirs, barres d'appui...

EMERGIE Tél. 022.340.13.72 www.autosanit.com

1005740

Candidatures à la qualité de membre actif (suite)

Dr Mark SARTORIUS
Avenue de Luserna 17, 1203 Genève
Né en 1973, nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2000
Titre postgrade de médecine interne générale, 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2000, il a suivi une formation à l'Hôpital de la Tour et aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, il va s'installer d'ici la fin de l'année.

Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Carine BECH-STAPPER, Olivier BULIC, Marieke FREI, Angelos GKOMOUZAS, Aristotelis PANOS, Irene-Fiona RADOVANOVIC POURNARAS, Elena SAVVA, Till SAXER, Virginie Emmanuelle STRINGINI, Michela TEMPIA-CALIERA SCHAPPI, à partir du 4 août 2011.

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMG ; mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle ; le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, art. 6):

Docteurs Koppány KISFALUDY et Michelle LALIVE d'EPINAY, dès le 1er janvier 2012.

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1er janvier ou du 1er juillet suivant la demande; libération de cotisation pendant la durée du congé; demande de prolongation possible, art. 9) :

Docteur Nicolas PEYRAUD, dès le 1er janvier 2012.

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1er janvier ou du 1er juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Docteurs Alain PRETTE et Jean-Pierre ROUX, dès le 1er janvier 2012.

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Dr Séverine CESALLI, au 31 décembre 2011.

Contrats de médecin-conseil et de médecins du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr Flavio CORTES, médecin-conseil de l'*AEROPORT INTERNATIONAL DE GENÈVE*

Dr Marianna LALICATA-GISSELBACK, médecin-conseil de l'*INSTITUT DE HAUTES ETUDES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT*

Dr Olivier PLOJOUX, médecin-conseil de *AEH Zentrum, für Arbeitsmedizin, Ergonomie + Hygiene AG*

Dr Brigitte ZIRBS SAVIGNY, médecin-conseil de l'*INSTITUT INTERNATIONAL DE LANCY*

Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer les décès du Dr Fernand Léon Edouard BORER, survenu le 16 juillet 2011, du Dr Philippe BOVIER, survenu le 27 juillet 2011, et du Dr Blaise-Alain BRON, survenu le 12 août 2011.

Changements d'adresses

Le Dr Elisabeth BECCIOLINI LEBAS,

Spécialiste en médecine générale, ne consulte plus au Centre médical de Chêne-Bourg, mais au Centre médical & sportif de Peillonex, rue de Genève 67, 1225 Chêne-Bourg.

Téléphone (nouveau) : 022 860 06 00, fax (nouveau) : 022 348 85 79.

Le Dr Pascal FAVRE,

Spécialiste en médecine générale, ne consulte plus au Centre médical de Chêne-Bourg, mais au Centre médical & sportif de Peillonex, rue de Genève 67, 1225 Chêne-Bourg.

Téléphone (nouveau) : 022 860 06 00, fax (nouveau) : 022 348 85 79.

Le Dr Nathalie GERMEAU,

Spécialiste en gynécologie et obstétrique, ne consulte plus à la Clinique de la Plaine, mais à la rue du 31-Décembre 8, 1207 Genève.

Téléphone (nouveau) : 022 840 46 55.

Le Dr Volker KIRCHNER,

Spécialiste en oncologie médicale, ne consulte plus au Centre de Chantepoulet, mais au Centre de Radio-oncologie de Genève, rue Maunoir 26, 1207 Genève.

Téléphone (nouveau) : 022 366 91 56.

Le Dr Marcel SCHULER,

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, ne consulte plus à la rue Emile-Yung 9, mais à la rue du Trabli 40, 1236 Cartigny.

Téléphone (inchangé) : 022 347 39 11, fax (nouveau) : 022 756 25 82.

Dès le 1^{er} octobre 2011

Le Dr Krzysztof FORTINI,

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, ne consulte plus à la route de Malagnou 32, mais à la rue de Genève 98, 1226 Thônex.

Téléphone (inchangé) : 022 735 35 37.

Seconde adresse professionnelle :

Le Dr Michel NEUFELD,

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et adolescents, consulte également au Centre médical interdisciplinaire, avenue Industrielle 1, 1227 Acacias.

Téléphone : 022 827 20 30, fax : 022 827 20 31.

Le Dr Anne-Catherine ROLL PIGUET

Spécialiste en médecine générale, ne consulte plus au CPC, mais au Groupe médical de Chantepoulet, rue Rousseau 11, 1201 Genève.

Téléphone (nouveau) : 022 731 21 20, fax (nouveau) : 022 731 21 98



SOS Pharmaciens et l'hospitalisation à domicile deviennent PROXIMOS.

Même adresse, même téléphone, mêmes partenaires... Et toujours le même service, 24h/24 et 7j/7!
4, rue des Cordiers - 1207 Genève - T 022 420 64 80 - contact@proximos.ch

Ouvertures de cabinets

Dr Anne CARECCHIO

Spécialiste en chirurgie
Rue Charles-Humbert 8, 1205 Genève
Tél. 022 809 01 01
Fax 022 809 01 00

Dr Marieke FREI

Spécialiste en dermatologie et vénéréologie
Centre médical de Meyrin
Promenade des Artisans 24, 1217 Meyrin
Tél. 022 719 74 52
Fax 022 719 74 02

Dr Fanny GLAUSER-KRAMER

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Rue des Corps-Saints 10, 1201 Genève
Tél. 079 672 35 00

Dès le 3 octobre 2011

Dr Ludmila DALLON-KOECHLIN

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
Route de Florissant 95, 1206 Genève
Tél. 022 347 49 41
Fax 022 347 49 43

Dr Cédric GILLABERT

Spécialiste en médecine interne
Groupe médical du Petit-Lancy
Avenue du Petit-Lancy 29, 1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 57 99
Fax 022 879 57 12

Dr Alexandre LÄDERMANN

Spécialiste en chirurgie orthopédique et
traumatologie de l'appareil locomoteur
Avenue J.-D.-Maillard 3, 1217 Meyrin
Tél. 022 719 75 55
Fax 022 719 60 77



numéro gratuit
0800 99 22 99

| Soins à domicile | Placement fixe et temporaire | 24h/24 | 7j/7 |



**DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ
TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE**

021 321 82 82
medical@startpeople.ch

www.startpeople.ch

startpeople | horlogerie | office | technique | industrie | bâtiment

1005574



*Votre conseiller en assurances
indépendant depuis plus de 25 ans*

NOUVELLE RAISON SOCIALE

Une philosophie basée sur le conseil aux professions médicales:

- Analyse et gestion de portefeuille d'assurances
- Contrats cadres d'assurance de protection juridique et perte de gain
- Ouverture/Remise et reprise d'un cabinet médical
- Planification de retraite

Siège principal
Ch. des Aubépines 21 – case postale 563 – 2520 La Neuveville
Tél 032 751 22 22 – fax 032 751 52 88
www.boss-insurance.ch – info@boss-insurance.ch

Représentation
Rue Pedro-Meylan 4 – case postale 339 – 1208 Genève
Tél 022 786 68 51 – fax 022 751 66 59

1005506



**Vous avez un antivirus,
un antisпам, un antispyware...**

**Et comme antivol,
vous avez quoi?**

Beebip est un logiciel pour Mac ou PC qui permet, en cas de vol ou de perte, de supprimer ou de récupérer vos données à distance et de localiser votre ordinateur.

Un outil simple pour protéger votre travail et la confidentialité des données médicales de vos patients.

Protégez-vous pour le prix d'un café par mois!

Plus d'informations sur www.beebip.ch

1005841

Petites annonces

Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMG, cliquer sur «petites annonces» et «bourse de l'emploi» de notre site www.amge.ch

Recherche médecin généraliste

La commune de Vulbens, au pied du mont Vuache, attend impatiemment son médecin généraliste. Cabinet situé dans un nouveau complexe immobilier. Pour en savoir plus sur notre commune : www.vulbens.fr

Contacteur M. Frédéric Budan: par téléphone: 0033 04 50 04 35 77
par courriel: mairie.vulbens@orange.fr

Recherche pédiatre

Cabinet médical de groupe situé à Malagnou cherche un-e pédiatre pour rejoindre son équipe actuelle. Temps de travail et entrée en fonction à convenir.

Contacteur: par téléphone : 022 789 80 00
par courriel: info@docinthecity.ch

A sous-louer joli bureau

Joli bureau bien situé (Malagnou) à sous-louer pour médecin psychiatre, psychologue, logopédiste, sophrologue. Idéalement pour mi-temps le matin + jeudi et vendredi à plein-temps.

Contacteur: par téléphone : 022 347 47 01
par sms : 079 263 46 01

Recherche ophtalmologue, cardiologue et gynécologue

Le Centre médical de la Servette (avenue de Luserna 17) recherche un ophtalmologue, cardiologue et un gynécologue à temps plein ou partiel pour compléter son équipe médicale. Centre accueillant un large plateau technique et un centre de radiologie. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles.

Dr Flavio Cortes, médecin répondant.

Contacteur: par téléphone: 079 101 63 77
par courriel: f.cortes@cmge.ch

Installation commune de pédopsychiatres ou psychiatres

Je suis pédopsychiatre et cherche un/une pédopsychiatre ou psychiatre avec qui m'installer en début 2012. Le lieu reste à préciser en fonction de l'offre et d'un projet commun, en rive gauche.

Contacteur: par courriel: cecilyser@bluewin.ch
par téléphone : 079 318 81 22

Recherche interniste généraliste remplaçant

Cabinet médical Plainpalais recherche médecin interniste généraliste pour remplacement durant 2 mois (temps partiel puis complet) dès que possible.

Contacteur: par téléphone : 079 455 87 08

Cabinet médical à louer

Très joli cabinet médical à louer (co-location), situé en plein centre-ville proche de la gare. D'une surface de 83 m², il dispose d'une réception, d'une salle d'attente, d'un bureau de consultation et d'une salle d'examen. Idéal pour une activité à temps partiel et toutes spécialités. Loyer: 1200.- CHF (co-location) c.c. Libre dès le 1.1.2012.

Contacteur: par téléphone: 076 556 69 89

Recherche d'un pédopsychiatre

Je cherche un/une pédopsychiatre pour sous-location d'un joli et spacieux bureau dans un cabinet de pédiatrie. Le cabinet est localisé au centre-ville de Genève. Début selon convenance.

Contacteur: par téléphone: 078 603 68 04
par courriel: Maya.vonPlanta@bluewin.ch

Cherche psychologue

Psychiatre travaillant en cabinet privé, cherche psychologue à 20-30% pour psychothérapies déléguées.

Contacteur: par téléphone: 076 332 82 65

Cherche médecin généraliste FMH

Centre Médical, centre-ville, cherche un médecin généraliste FMH avec bonne expérience de la petite chirurgie. Temps partiel ou complet. Disponible dès le 1^{er} octobre 2011.

Horaires d'ouverture du centre: lundi – vendredi de 8 h 00 à 18 h 00.

Contacteur: par téléphone 022 716 06 60
par courriel: admin@cmlleman.ch

Pédiatre remplaçant

Groupe médical du Grand-Lancy cherche pour début octobre, un pédiatre remplaçant, pour 5 à 6 demi-journées/semaine, dont le vendredi complet. Pour une période d'un an ou plus. Une collaboration à long terme pourrait être envisagée.

Contacteur: par téléphone: 022 884 34 11

Local à louer à mon cabinet

Au rez, proche transports publics à Thônex, à louer un ou plusieurs jours par semaine dès novembre 2011, pour psychologue (EMDR, TCC...) ou ostéopathe. Demande de psychothérapie déléguée en cours. (Ne convient pas pour groupes)

Contacteur Dr Guy Loutan: par téléphone: 022 348 33 77
par courriel: loutan.guy@bluewin.ch

LA CLINIQUE DE JOLI-MONT recherche UN-E MEDECIN-ADJOINT-E (80%-100%) (classe 24)

Dans le cadre de l'absence temporaire du médecin-adjoint, la clinique genevoise de Joli-Mont recherche un médecin au bénéfice d'un titre de spécialiste en médecine interne ou générale pour une période de quatre mois. Une bonne connaissance des problématiques liées à la réhabilitation et à la personne âgée est souhaitée.

Formation :

Diplôme en médecine interne, FMH et droit de pratique sur le territoire genevois

Entrée en fonction : 1er janvier 2012

Délai d'inscription : 31 octobre 2011

Adresser votre offre à :

Madame Emilia FRANGOS – médecin-chef - Clinique de Joli-Mont
Avenue Tremblay 45 – case postale 62 - 1211 GENEVE 19

A vos agendas!

Vous pouvez trouver la liste complète des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique « On nous prie d'annoncer »)

Samedi 1^{er} octobre 2011, de 9 h 00 à 13 h 00

**Journée du Centre de psychanalyse de la Suisse Romande
Dis Maman, comment ont fait les parents?**

Nathalie Nanzer: *Dis Maman, comment on fait les parents?*

Sylvain Missonnier: *Grossesse et parentalité. Le fantôme de l'Atlantide intime*

Dora Knauer: *Psychanalyse et parentalité*

Renseignements: www.cpsr.ch

Lieu: Museum d'histoire naturelle, route de Malagnou 1, 1208 Genève

Lundi 3 octobre 2011, à 20 h 00

**Séminaire de lecture et discussion (5^e année) sur le thème :
Psychanalyses et neurosciences**

Les relations entre elles: éventuelles, réciproques, inévitables! Séminaire mensuel, ouvert à toute personne intéressée.

Renseignements: Dr Yves Rossel, yves.rossel@laposte.net, Dr Yves-Alexandre Kaufmann, yves-alexandre.kaufmann@hcuge.ch

Lieu: rue de la Gabelle 24, 1227 Carouge

Mercredi 5 octobre 2011, de 8 h 30 à 17 h 30

XXIX^e journée des maladies osseuses

Renseignements et Inscription: Monique Battistella, 022 382 99 60, Monique.Battistella@unige.ch

Lieu: HUG, auditoire Marcel-Jenny, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Samedi 8 octobre 2011, à 19 h 00

**Soirée caritative "Bilifou Bilifou"
Cocktail dînatoire en faveur de projets au Burkina Faso**

Prix: 140.- CHF par personne (inscription jusqu'au 15.09.2011), Association Bilifou-Bilifou, Dr Philippe Bédât, vice-président.

Lieu: Espace «Athénée 4», rue de l'Athénée 4, 1205 Genève

Lundi 10 octobre 2011, de 9 h 00 à 18 h 30

1^{ère} Journée romande des Effets Adverses – «Cancer du sein: survivre et vivre»

Colloque ouvert aux patientes, aux proches, aux professionnel(le)s et aux autorités publiques

Réunion reconnue pour la formation continue (en cours de demande)

Sur inscription gratuite au tél. 022 379 49 76/78 ou par messagerie: racs@savoirpatient.ch

De 19 h 00 à 21 h 00 «**Cancer du Sein: SURVIE ET VIE, une oncologie intégrative pour le maintien de la qualité de vie**», conférence ouverte au public, accès libre

Lieu: auditoire Marcel-Jenny, HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

A vos agendas! (suite)

Mardis 11 octobre, 8 novembre et 13 décembre, de 12 h 15 à 13 h 30

Intervisions psychopharmacologiques

Ces rencontres mensuelles, organisées par le Dr Daniele ZULLINO et le Dr Jean-Michel AUBRY, ont pour objectif d'échanger des avis sur des cas cliniques concrets et de répondre aux questions que vous vous posez quotidiennement à propos des traitements psychopharmacologiques.

Renseignements : Service d'addictologie, rue Grand-Pré 70C, 1202 Genève, tél. 022 372 55 60, fax 022 372 55 70, courriel daniele.zullino@hcuge.ch

Lieu : salle de conférence – Centre addictologie ambulatoire psychiatrique, Grand-Pré 70 C, 1202 Genève.t

Jeudi 13 octobre 2011, de 12 h 30 à 18 h 30

Les progrès des thérapeutiques cardiovasculaires XI Congrès de cardiologie de Suisse francophone

Orateurs : Pr Valentin Fuster, Pr Gilles Montalescot, Pr Antonio Bayés de Luna, Pr Dominique Crochet, Pr Horst Sievert

Renseignements : Dr Jacques Noble, av. Eugène-Pittard 3A, 1206 Genève
Pr François Mach, Service de cardiologie, HUG, 1211 Genève 14.

Lieu : Grand Hôtel Kempinski, quai du Mont-Blanc 19, 1201 Genève

Jeudi 13 octobre 2011, de 13 h 30 à 17 h 10

6^e colloque de formation continue

Mises au point express: la Revue médicale suisse vous parle

Programme et bulletin d'inscription sur www.revmed.ch/colloque2011

3 crédits SSMG et 3 crédits SSMI

Lieu : Théâtre de Beausobre, Morges

Jeudi 13 octobre 2011, de 8 h 30 à 12 h 15

7^e Forum Violences domestiques

La violence domestique à travers l'histoire contemporaine

Présentation : <http://www.ge.ch/violences-domestiques/actualites/13-10-11.asp>

Lieu : salle Frank-Martin, Collège Calvin, rue de la Vallée 3, 1204 Genève

Jeudi 20 octobre 2011, de 12 h 15 à 13 h 45

La manie au carrefour de l'histoire et de la psychiatrie : regards croisés sur un malade du 18^e siècle

Prof. Micheline Louis-Courvoisier, historienne, institut d'éthique biomédicale, science humaines en médecine, CMU, Genève

Dr Dora Knauer, C.C., médecin adjointe agrégée et responsable de l'unité d'hospitalisation de jour, service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, HUG, Genève

Discutant : **Prof. François Ansermet**, médecin-chef de service, service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, HUG, Genève

Lieu : Nouvel auditorio, Hôpital des Enfants, 1205 Genève (accès: avenue de la Roseraie 45, escalier extérieur, 2^e étage)

La lettre de l'AMG

Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève

ISSN 1022-8039

Paraît 10 fois par an

Responsable de la publication

Paul-Olivier Vallotton

Contact pour publication

Roger Steiger
Tél. 022 708 00 22
roger.steiger@amge.ch

Conception-réalisation

Christine Faucogney

Publicité

Médecine & Hygiène
Tél. 022 702 93 41
pub@medhyg.ch

Impression

Médecine & Hygiène

Distribué à 2000 exemplaires

AMG

Rue Micheli-du-Crest 12
1205 Genève
Tél. : 022 320 84 20
Fax : 022 781 35 71
www.amge.ch

Les articles publiés dans *La lettre de l'AMG* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMG.

**Prochaine parution :
20 octobre 2011**

**Délai rédactionnel :
3 octobre 2011**